ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2024 À LA SALLE LOUIS LAURIER À 18h30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.
3. Dépôt du document explicatif du budget 2025.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation.